

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## ET DE SION

### ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPEDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone N° 46

**ABONNEMENT:**

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par N°)	24.—	12.—	7.50
(env. 3 N° de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.50	1.50

Cpte de chèques postaux N° II c 84

**ANNONCES:**  
(Corps 8)

	Canton Suisse Etranger	0.25	0.30	0.35
La ligne ou son espace		0.60	0.60	0.60
Réclame		0.60	0.60	0.60

S'adresser à ANNONCES-SUISSES S. A. ou au bureau du Journal.

**Cigarettes**  
de toutes marques  
**CHEZ NESTOR**  
Rue des Bains

**Dr. Ed. Sierro**  
MED.-CHIRURGIEN  
Avenue du Midi SION  
**absent**  
jusqu'au 1er octobre

On cherche un  
**local**  
pour entrepôt. S'adr. Coiffeur,  
Rue de l'Eglise, Sion.

**A LOUER**  
à l'avenue de la gare, chambre  
meublée avec chauffage central.  
A la même adresse, on don-  
nerait le déjeuner en échange  
d'études à deux garçons de  
l'école primaire.  
S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**  
dès le 11 novembre prochain,  
un appartement sis rue du Gd-  
Pont, à Sion, composé de 5  
chambres, 1 salle de bains et  
1 cuisine avec dépendances.  
Chauffage central, eau, gaz et  
électricité. Pour renseignements  
s'adresser à M. Chs.-Albert de  
Courten, à Sion.

**A louer**  
chambre meublée. S'adresser  
chez Francis Hugon, Sion.

**A louer**  
tout de suite ou date à conve-  
nir 1 appartement de 4 cham-  
bres et dépendances.  
S'adresser au bureau du journal.

A louer à partir du 1er oct.  
**Jolie chambre meublée**  
chauffable. S'adresser à Mme  
Vve Spahr, Place du Midi, de  
12 à 14 heures.

**Café-Restaurant**  
à louer près de la gare de Ge-  
nève. Bonne clientèle assurée.  
S'adr. Case postale 9323, Sion

**Grande cave**  
**A LOUER**  
S'adr. Mme Vve Guntensper-  
ger. A la même adresse à ven-  
dre 2 couleuses avec fourneaux

**A VENDRE**  
**Fûts d'occasion**  
diverses contenance  
M. Gay, Sion

**PIANOS**  
Burger & Jacobi, Schmidt-Flohr  
Lipp, Pleyel. Harmoniums des  
meilleures marques. — Vente,  
échange, location, réparation,  
accordage.  
H. HALLENBARTER  
Sion Martigny-Ville

**Leçons de dessin**  
Aquarelle — Composition déco-  
rative — Peinture sur étoffe.  
Mlle Marthe Ribordy, Sion.

**On prendrait en étude**  
des élèves de classes primai-  
res de langues française et al-  
lemande.  
S'adresser au bureau du journal.

**Jeune fille**  
sachant cuisiner et connaissant  
la tenue d'un ménage soigné de  
2 personnes. S'adresser Mme  
Pierre de Torrenté, av. gare.

**Garçon**  
de 15 ans, cherche place dans  
maison de commerce ou bou-  
cherie. Entrée à partir du mois  
d'octobre. S'adr. à M. Creutzer  
négt., Noés.

**Cuisinière**  
active et de confiance est de-  
mandée dans petit hôtel de pas-  
sage ouvert toute l'année. En-  
trée immédiate ou époque à  
convenir. S'adresser aux An-  
nonces-Suisse S. A., Sion, qui  
transmettra.

**VENDANGES**  
Vaudois sérieux et connaissant  
la partie s'engagerait avec ven-  
dangeuse pour quelques jours  
dans les vignobles de Sion ou  
environs. Ecrire à Gustave De-  
martin, Huémoz s. Ollon (Vaud)

**Fort jeune fille**  
demandée pour tous les travaux  
du ménage. Bons soins assurés  
Gage frs. 50. Entrée tout de  
suite. Offres au Café de l'Isle,  
Tverdon.

**On cherche**  
pour tout de suite jeune fille  
de confiance connaissant la  
cuisine et les travaux d'un mé-  
nage soigné. S'adr. chez Mme  
Ch. Aymon, av. gare, Sion.

**A liquider**  
L'exposition Cantonale à Sierre met en vente  
1) Les panneaux décoratifs du portique d'entrée de l'Exposi-  
tion. La préférence sera donnée jusqu'au 30 septembre aux ad-  
ministrations communales et aux districts.  
2) Le chalet en rondins servant de pavillon de la chasse et  
de la sylviculture.  
Pour tous renseignements, et pour traiter, s'adresser au Bu-  
reau de l'Exposition à Sierre.

**Bonne qualité et Prix avantageux**  
Voilà ce qu'on peut dire des Meubles de la  
**Fabrique J. Iten**  
Tél. 185 et 381 — SION — Tél. 125 et 381

**Avis**

Par suite de la qualité parfaite des lampes Osram  
durant plus de 20 ans, le nom "Osram" est en quelque sorte  
devenu le synonyme de la lampe à incandescence, à tel point  
que souvent l'acheteur ne demande plus une lampe, mais tout  
simplement une "Osram". La marque "Osram" ne peut cepen-  
dant être apposée que sur des produits du même nom. Leur re-  
nommée est universelle. La nouvelle lampe Osram est munie d'un  
filament spécial en forme de ressort à boudin, indéformable, et  
dont la disposition perfectionnée permet une meilleure répar-  
tion de la lumière. Ce progrès peut se traduire par

Plus de lumière utile pour  
la même dépense.

Lors de vos achats, exigez les  
lampes Osram.  
Cette marque doit abso-  
lument figurer sur  
l'emballage.



**Avis au public**

Il est rappelé aux intéressés les dispositions de la loi sur  
la régie des alcools pour la distillation des marcs de piquette.  
Il est interdit de distiller les marcs de piquette sans a-  
voir consigné auprès des experts locaux respectifs le nombre  
de kilos de sucre utilisé et payé le monopole à raison de 0,10  
cts. par kilo. Les contrevenants seront punis d'une amende de  
20 fois les droits.  
Sion, le 14 septembre 1928.

Pour la Régie des Alcools:  
Favre, brigadier.

Mme de Courten avise son  
honorable clientèle qu'elle a  
transféré son

**Magasin de**  
**MODES**  
au haut du Grand-Pont. —  
Beau choix de feutres et deuil

**A vendre**  
tonneaux ovales de 500 l. à  
2000 l. S'adresser Coiffeur Rue  
de l'Eglise, Sion.

**Phonographe**  
A vendre avec 20 disques,  
en parfait état.  
S'adresser au bureau du journal.

**CINEMA LUX**

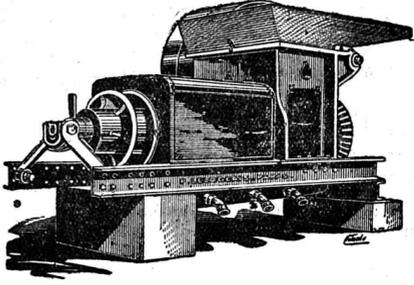
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI et DIMANCHE  
20, 21, 22 et 23 Sept.  
à 20 h. 15 précises

**DIMANCHE: Grande matinée à 14 h. 30**  
Premier film de la sélection d'hiver  
Un Monument de la Cinématographie

**La Case de l'Oncle Tom**

12 actes (Onkel Toms Hütte) 12 actes  
Le plus grand film de tous les temps d'après  
le célèbre roman de H. Beecher Stowe  
La Case de l'Oncle Tom sera l'un des plus  
grand films de la saison 1928-29. Il a coûté  
10 millions de francs, demandé 2 ans de tra-  
vail. C'est une œuvre classique qui fera  
triompher une fois de plus l'art cinématogra-  
phique. — Ce film a fait salles comblées pen-  
dant 3 semaines au Cinéma Splendid, à Berne  
Adaptation musicale spéciale pour ce film par  
**ORCHESTRE RENFORCE**  
sous la direction de Monsieur Sonnay

Malgré l'importance du programme: Prix or-  
dinaire des places. Toutes réductions suspen-  
dus. Bilets de publicité payent 50 centimes  
Louez vos places à l'avance, dès jeudi à 14 h.



**Pressoir Contin Colin**  
(Breveté)

**Le seul** ayant fait ses preuves en Suisse  
devant tous les principaux ven-  
dants ayant obtenu LA MEDAILLE  
D'OR à l'Exposition viticole de l'Alcazar de  
San Juan (Espagne)

rapidité de pressurage, économie de main-d'œuvre, installa-  
tion facile, rendement en jus très grand.  
Obtention de marcs bien asséchés sans dilacérer les  
rafles ni écraser les pépins.  
pourra être vu en marche à partir du 20 oct, chez  
Vve Bujard & Fils, à Lutry; Mce Roh, Leytron  
Références de viticulteurs utilisant le pressoir Con-  
tinu Colin depuis 3 ans: Albert Desbaillets, Peissy, (Ge-  
nève); Garnier Charles, Satigny (Genève).  
Plus de 20 références dans toute la Suisse romande.  
Renseignements par retour du courrier  
Représentant dépositaire:  
Agence générale Machines agricoles  
EUGENE BAUD, CHENE-BOURG, GENEVE  
Téléphone Mont-Blanc 66,94

**Les derniers succès de la FIAT 509**

**Coupe des Alpes . . . . . Endurance!**

**Championnat Suisse, 750/1100 cc. tourisme**  
M. ROUVIERE

**Grand-Saconnex** Kilomètre départ arrêté

Catégorie tourisme 750/1100 cc. — Expert: 1er M. ROUVIERE (moyenne 57)  
Catégorie tourisme 750/1100 cc. — Amateur: 1er Mme X. (moyenne 54)

**Preuve des qualités extraordinaires de cette petite voiture 6 C. V.**

**S. A. pour le Commerce de automobiles FIAT en Suisse,**  
Genève

Agents dans tous les Cantons

# A l'Exposition de Sierre

## Des remerciements

Le Comité des Fêtes de l'Exposition cantonale Valaisanne se fait un devoir de souligner la sûreté et la ponctualité avec lesquelles les Transports Sédumois ont assuré le service de transport des groupes lors de la manifestation des traditions populaires et du Jeu, du 9 septembre. Il se plaît à relever également le geste du Garage Victoria à Sierre, dont le patron, M. Clot, a mis sa voiture à la disposition des inspecteurs de groupes, à des conditions particulièrement favorables. Le Comité des Fêtes.

\*

## Exposition du bétail

Du 20 au 23 aura lieu l'exposition du bétail bovin, à laquelle figurera non seulement la race d'Hérens, mais aussi la race brune et la race tachetée. Toutefois, l'exposition fermant ses portes dimanche, les taureaux ne pourront pas y participer; seules les vaches et les génisses y figureront.

Après tant d'autres, cette exposition promet d'être intéressante et les agriculteurs y trouveront tous les éléments nécessaires pour comparer entre eux les sujets des différentes races et admirer les qualités propres à chacune.

Qu'ils viennent donc nombreux à Sierre les derniers jours de cette semaine.

\*

## Gala international de lutte

Pour les soirées de vendredi et samedi 21 et 22 courant, le Comité des réjouissances de l'Exposition cantonale s'est assuré le concours d'un quatuor de lutteurs internationaux qui se rencontreront dans des passes de lutte libre et gréco-romaine.

Avec Paul Favre, ancien entraîneur de l'international R. Roth, se mesureront le Français Chevalier Salvador, champion du monde de 1926-27, le phénomène allemand Fritz Kley de Berlin, et le jeune prodige suisse G. Grüneisen.

L'Allemand Kley fera en outre une démonstration de sa nouvelle méthode d'entraînement.

Que les nombreux admirateurs et adeptes de notre beau sport national se donnent rendez-vous vendredi et samedi à la Cantine de l'Exposition.

\*

## Combats de reines

Notre exposition n'aurait pas été complète, elle n'aurait pas montré une des branches les plus intéressantes de notre agriculture si le bétail bovin n'y avait pas figuré.

Voilà pourquoi un concours de bétail de la race d'Hérens aura lieu du 20 au 23 courant. Plus de cent pièces choisies dans les meilleures étables feront résonner dans l'exposition le carillon de leurs sonnailles. Les amateurs verront la race que les éleveurs valaisans ont de mieux.

Et pour clôturer dignement cette exposition un match mettra aux prises, dimanche prochain à 3 h., les reines des principaux alpages. Il y aura certainement une lutte épique dont chacun voudra voir les différentes périodes.

Quelle sera la reine du canton? A qui la gloire? Que l'on vienne à Sierre le savoir et pour applaudir.

\*

## Les lutteurs modernes aux prises à l'Exposition

La série des festivités qui ont enjolivé notre exposition cantonale pendant le cours de sa brillante existence ne pouvait se clôturer plus dignement que par la manifestation d'un sport auquel le Valaisan voue encore et à toujours voué une préférence évidente: la lutte.

D'où vient que ce sport éminemment national exerce sur nos gens une séduction aussi marquée? Du fait sans doute qu'il convient plus spécialement à nos natures frustes et ennemies de la complication, à notre tempérament fougueux et — disons-le — un tantinet querelleur; mais surtout parce qu'il synthétise admirablement l'effort de notre race, son besoin de l'action — parfois violent — pour surmonter les difficultés d'une existence souvent âpre, qui est aussi une lutte perpétuelle dont on peut dire qu'elle a forcé l'admiration de ceux qui nous jugent avec un brin d'impartialité et d'objectivité.

Ainsi donc, l'Exposition de Sierre se clôturera vendredi et samedi prochains sur une vision de force propre à enthousiasmer les hommes énergiques du « Vieux pays ».

Des lutteurs et quels lutteurs! De ceux qui ont suscité l'admiration des foules partout où ils ont étalé leur science, que ce soit à Paris, Londres, Berlin, Munich, Rome, New-York ou Buenos-Aires. Non plus de ces mastodontes de chair mesthétiques dont la va-

leur était en raison directe de leur tonnage mais des athlètes dans toute l'acceptation du terme, des hommes dont les cent kilos ne comportent pas une once de graisse et dont l'anatomie titanique n'exclut pas l'élégance ni la grâce des proportions.

Leurs noms: Chevalier (Français). — Champion du monde à Munich, en 1926, et en 1927 à Vienne, un poids mi-lourd de la plus belle espèce et un des plus redoutables lutteurs que l'on connaisse actuellement. Qui ne se souvient de ses bagarres avec notre Cherpillod? Fritz Kley. — Un phénomène de science et de souplesse. Espoir et révélation de l'Allemagne, champion d'Europe en 1927 à Munich.

G. Grüneisen. — C'est un jeune prodige suisse, né à Berlin de père suisse et de mère allemande, âgé de 26 ans à peine, vainqueur du tournoi international de Dortmund, qui a débuté dans la carrière par un coup de tonnerre, s'imposant à l'attention du public comme une célébrité de la lutte.

A ces 3 hommes que nous avons vus à l'œuvre et qui chercheront tous les trois à faire honneur à leurs pays respectifs, un Valaisan sera opposé.

Eh oui! si paradoxal que cela paraisse, un homme de notre canton s'est hissé sur le même plan que ces « as » à la renommée mondiale. C'est Paul Favre, de Monthey, champion de Paris de lutte libre en 1923, entraîneur du célèbre Robert Roth, champion olympique de 1924. Paul Favre a ceci de particulier qu'il pratique indifféremment la lutte gréco-romaine et le catch (la terrible lutte américaine). Une simple idée de sa force athlétique: un article que nous avons sous les yeux relève que sans préparation ni spécialisation, il a lancé à Paris le poids à 13 m. 20. Tous ceux qui chez nous sont initiés aux secrets de l'athlétisme comprendront immédiatement ce que signifie une telle performance et pourront se faire une idée de la force et de la détente de notre champion cantonal.

Le cadre choisi: la cantine de l'exposition conviendra admirablement à ces mémorables manifestations et on peut prévoir que vendredi et samedi soir le gracieux local regorgera de monde pour assister à ce spectacle sans égal dans les annales du sport valaisan.

Après que les lutteurs se seront affrontés dans les luttes que l'on peut prévoir acharnées, le célèbre lutteur allemand Kley, de Berlin, fera une démonstration très intéressante et surtout inédite de sa nouvelle méthode d'entraînement.

Et maintenant, il ne reste qu'à remercier Paul Favre d'avoir bien voulu nous procurer ce spectacle rare, dont l'attrait se double du plaisir de songer que notre canton sera représenté dans ce tournoi qui groupe des spécialistes mondiaux de ce beau sport. X.

## Memento

- Judi 20 septembre:  
9 h. Ouverture des halles.  
Journée scolaire.  
11 h. Conférence de M. Coquoz, Salvan (au foyer des Eclairiers).  
12 h. 30 Banquet officiel, Discours  
Concert par la Chorale des instituteurs  
14 h. 30 Cortège  
17 h. Fermeture des halles,  
20,30 Concert par l'Orchestre de Sierre et le Chœur de Venthône,  
Productions par la Société de gymnastique de Sierre.  
24 h. Fermeture de la cantine.  
Vendredi 21 septembre:  
9 h. Ouverture des halles.  
20,30 Grand gala international de lutte libre et gréco-romaine. Concours de MM. Chevalier Salvador, Français, champion du monde 1926-27, Fritz Kley, Berlin, le phénomène allemand, G. Grüneisen, le jeune prodige suisse, Paul Favre, ex-entraîneur de R. Roth).  
24 h. Fermeture de la cantine.  
Samedi 22 septembre:  
9 h. Ouverture des halles.  
19 h. Fermeture des halles.  
20,30 Concert donné par l'Harmonie de Salquenen. Grand gala international de lutte libre et gréco-romaine.  
24 h. Fermeture de la cantine.  
Dimanche 23 septembre:  
Journée du district de Sierre.  
8 h. Ouverture des halles,  
10,30 Cortège,  
12,30 Banquet à la cantine. Concert par les Chœurs de St-Luc et Lens et la Géronde de Sierre.  
19 h. Fermeture des halles.  
20,30 Concert par la fanfare de Lens et Ballet des Vignerons.  
24 h. Fermeture de la cantine.

M. R. L. Piachaud, l'écrivain bien connu, a exposé le programme de la manifestation artistique qui comprendra notamment un grand cortège où seront représentées les diverses régions du bassin du Rhône. Le Valais y figurera notamment avec ses éléments les plus pittoresques.

Au Palais des Expositions aura lieu pendant un mois une exposition de produits des régions rhodaniennes et une exposition de peinture et de sculpture.

Ces expositions auront lieu du 22 juin au 21 juillet. Les principales manifestations auront lieu les 6, 7 et 8 juillet.

## LA FUSION DES DEUX BALE

L'association pour la fusion des deux Bale a tenu une séance de comité au cours de laquelle le projet de Constitution du nouveau canton a été discuté. Il ressort de cet examen que la fusion des deux Constitutions cantonales ne provoquera pas de difficultés. La nouvelle Constitution envisagée introduirait quelques points qui ne figurent pas dans la Constitution de Bale-Ville, notamment la convocation du Grand Conseil, tandis que le Referendum facultatif a été préteré au referendum obligatoire.

## ŒUVRE SUISSE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

(Corr. part.) Le premier Congrès de l'Œuvre suisse des Missions étrangères a réuni, la semaine dernière, dans la grande salle de l'Abbaye d'Einsiedeln, quelques centaines de participants qui entendirent des rapports très intéressants sur la genèse, le développement et les résultats de l'Œuvre des Missions étrangères en Suisse. Le Congrès fut honoré de la présence de Son Eminence le cardinal van Rossum, Préfet de la Propagande, Congrégation papale qui cherche, comme on le sait, à promouvoir, de toute façon, l'œuvre de l'évangélisation des peuples païens.

La Suisse catholique, fortement sollicitée par Rome, commence à s'intéresser directement à cette œuvre apostolique par excellence, témoin le nouveau Séminaire des Missions étrangères établi, depuis quelques années, à Wolhusen, dans le canton de Lucerne, et auquel la Congrégation de la Propagande a assigné, comme sphère d'activité, une partie importante de la Mandchourie.

## L'affaire de Campione

### Le toupet d'un journal italien

Le « Corriere della Sera » commente comme suit l'attitude des autorités et de l'opinion suisses dans l'affaire Rossi:

« Le gouvernement suisse annonce en même temps et presque solennellement la transmission d'une note diplomatique à Rome et l'expulsion de deux Italiens du territoire de la République, dans l'intention évidente de créer autour de Cesare Rossi une atmosphère de désapprobation internationale, mais nous ne voulons absolument pas le suivre sur ce terrain. Malgré le travail à la fois caché et ouvert des milieux anti-italiens de Berne il est certain que l'incident tant désiré ne se compliquera pas. Le fait est ce qu'il est. Le droit de l'Italie d'exercer sa tâche policière dans la zone de frontière reste incontestable. Le gouvernement suisse, en se prêtant si docilement aux manœuvres des éléments anti-italiens, a accompli un geste voué à l'insuccès. C'est un coup dans le vide. Nous nous attendions en vérité à une attitude différente de la Suisse, le pays avec lequel l'Italie est tenue non seulement par des liens d'intérêts et de sympathie bien connus, mais aussi par le pacte d'amitié le plus complet conclu jusqu'ici entre Etats. Mais l'attitude du gouvernement de Berne nous frappe à cause de son évidence, injustice et parce qu'elle est disproportionnée aux motifs ou prétexte de l'incident. Cette attitude ne peut certainement pas nous impressionner et nous faire perdre notre calme même pour un seul instant. Il ne se passera pas longtemps avant que ce gouvernement s'aperçoive qu'il a exagéré et l'opinion publique suisse, bien que poussée par une presse démocratique, presque unanime à appuyer une campagne hostile à l'Italie, ne tardera pas à prendre acte, non sans mauvaise humeur, de cette exagération. »

De son côté, l'opinion publique italienne ne changera pas de sentiment envers la République de Guillaume-Tell, bien qu'elle doive constater que la Suisse a choisi un mauvais moment et un mauvais prétexte pour enfler la voix. Les protestations diplomatiques et l'expulsion d'étrangers citoyens d'une grande puissance, sont des mesures non communes qui devraient être prises dans des circonstances vraiment importantes et lorsqu'on est certain d'avoir raison. Or, dans ce cas, la Suisse n'a pas raison et le point de départ de la note diplomatique n'est pas du tout important. Qu'est-ce qu'on veut? Qu'est-ce qu'on attend? Cette fureur, toute sur le papier, où ira-t-elle lorsque sera bien établie la volonté de l'Italie de ne pas bouger d'un millimètre de la position prise pour le maintien de son droit?

(Le « Corriere della Sera » ne manque pas de toupet. Qu'attend le peuple suisse, qui, en cette affaire, est tout entier derrière ses Autorités? Simplement qu'on respecte son territoire et que l'on ne vienne pas faire, chez lui, de la politique dont il n'a cure. Les incidents survenus à ce sujet sont trop nombreux pour qu'il soit nécessaire de s'approfondir plus longtemps là-dessus.)

## A NOS CORRESPONDANTS

Pour éviter des retards, nos correspondants sont priés d'adresser leurs articles à la « Rédaction du Journal et Feuille d'Avis du Valais » et non pas à l'adresse personnelle de nos rédacteurs. La Direction.

## CHAMBRES FÉDÉRALES

### CONSEIL NATIONAL

#### Benzine et blé

A la séance de lundi, le président pose la question de la durée de la session. M. Seiler (Bâle-Campagne) se réserve de proposer une durée de 5 semaines pour la discussion du code pénal fédéral.

On passe aux divergences au sujet des droits sur la benzine. MM. Joss (Berne) et Jules Couehépin (Valais) rapportent.

Une divergence porte sur l'art. 3 répartissant la subvention entre les cantons. Les Etats l'ont fixée sur la base du rapport entre les dépenses totales que ce canton a faites pendant les 3 dernières années qui ont précédé l'année du versement de la subvention pour son réseau de routes ouvertes.

Le National propose de la répartir pour les deux tiers sur la base du rapport entre les dépenses routières du canton et les dépenses de même nature de l'ensemble des cantons; le dernier tiers est réparti selon des taux spéciaux variant par canton.

M. Chuard, chef du département de l'Intérieur, déclare que le Conseil fédéral accepte la proposition, à condition que les taux indiqués ne soient pas modifiés.

M. Naine (Genève) recommande l'adhésion aux Etats. Ce qui importe c'est le nombre de kilomètres routiers mis en bon état par les cantons.

M. Eugster (Appenzel) présente un amendement Eugster est adopté à la majorité.

Le texte de la commission avec l'amendement Eugster est adopté à la majorité.

On passe à l'approvisionnement du pays en blé. Il s'agit du contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative populaire visant l'art. 23 bis de la Constitution. Le projet du Conseil fédéral invite le peuple et les cantons à rejeter la demande d'initiative. M. Meyer (Zürich) rapporte au nom de la majorité de la commission qui propose l'entrée en matière tandis que la minorité socialiste propose de ne pas passer à la discussion des articles.

### La question du blé

Dans sa séance de mardi, la Chambre reprend la question du blé.

M. Fazan (Vaud), rapporte au nom de la majorité de la commission. L'approvisionnement en blé est une nécessité d'ordre national. L'augmentation des droits de statistique représente sur les prix des denrées un pourcentage des plus minimes. Les représentants du commerce et de l'industrie acceptent cette charge. Le principe du monopole n'est pas éliminé puisqu'il comporte à titre exceptionnel le monopole d'importation de la farine étrangère. Le problème du blé doit être résolu dans le plus bref délai dans le sens indiqué par le peuple.

Au nom de la minorité de la commission, M. Graber (Neuchâtel) expose que le projet laisse de côté le mot de « monopole », mais les interventions de l'Etat sont beaucoup plus nombreuses. Le projet est très compliqué; il écarte le monopole et en prévoit un au profit d'une corporation privée.

M. Musy estime que la solution présentée est acceptable.

Actuellement, l'administration des blés supporte 4 millions de primes à la mouture. Avant la guerre, le commerce des céréales réalisait un bénéfice de deux millions. Le système qui fait payer au consommateur de pain les frais de la culture du blé ne peut pas être définitif. Il faut éviter de mettre en opposition le cultivateur de blé et le consommateur de pain. Nous voulons développer la culture indigène sans que le prix du pain augmente. Le seul Etat d'Europe qui ait encore le monopole du blé est la Russie. Si le projet était rejeté, la révision du régime de l'alcool serait rejetée, les assurances compromises: ce serait la faillite de la démocratie.

Dans une séance tenue l'après-midi, les quatre fractions des Chambres (paysans, radicaux, socialistes, catholiques-conservateurs) se sont occupées du projet de secours à l'agriculture et de la question du blé. En principe, elles se sont déclarées favorables à l'adoption de ces deux projets.

### L'aide à l'agriculture

La commission du Conseil national chargée de l'examen de l'arrêté fédéral concernant l'aide extraordinaire de la Confédération pour atténuer la crise de l'agriculture suisse s'est réunie lundi. Elle a examiné le projet du Conseil fédéral qui prévoit l'ouverture d'un crédit pouvant aller jusqu'à 10 millions. En outre, elle prévoit que des prêts à courts termes pourront être accordés jusqu'à concurrence de 8 millions. Ces prêts seraient remboursables à la Confédération en 5 ans. Ces huit millions seraient mis à disposition des cantons qui pourraient accorder des prêts à courts termes aux paysans dans la détresse.

Les cantons devront payer à la Confédération, pour les prêts, un intérêt de deux pour cent. Les cantons sont tenus d'accorder les prêts sans intérêt. Les crédits d'exploitation sont accordés exclusivement pour l'acquisition d'engrais, de fourrages, de graines, de bétail ou pour d'autres acquisitions nécessaires au maintien de l'entreprise.

### CONSEIL DES ETATS

La Chambre aborde la révision de la loi fédérale du 24 juin 1909 sur les poids et mesures.

M. Dietschi (Soleure) rapporte. Il est l'auteur d'un postulat qui a donné lieu à la révision. Celle-ci apporte la suppression de la vérification obligatoire des compteurs d'eau, suppression qui répond à un vœu exprimé par l'Union des villes suisses.

Il en résultera que les 24 bureaux de vérification existant actuellement cesseront de fonctionner en qualité d'organes du bureau fédéral des poids et mesures.

### L'affaire Rossi

Voici le texte de l'interpellation Maunoir, conseiller national, au sujet de l'affaire Rossi: Le soussigné demande à interpellé le Conseil fédéral sur les questions suivantes:

1. Le Conseil fédéral peut-il nous dire s'il est exact qu'un citoyen italien du nom de Cesare Rossi ait été victime, sur territoire suisse, d'un guet-apens pour l'attirer sur territoire italien et le livrer aux autorités de police de Campione?

2. Y a-t-il eu directement ou indirectement une intervention de la part du gouvernement italien?

3. Si les faits sont exacts et si, d'une manière générale, des faits d'espionnage pratiqués sur notre territoire sont établis, quelles sont les sanctions que le Conseil fédéral envisage pour faire respecter la souveraineté et la dignité de la Suisse?

### Les prêts hypothécaires à l'agriculture

M. Savoy a développé, mardi, le postulat qu'il a déposé au cours de la dernière session et demandant au Conseil fédéral d'étudier « les moyens de mettre à la disposition des établissements qui font le prêt hypothécaire, des sommes suffisantes afin d'arriver à une diminution du taux de l'intérêt de l'argent prêté spécialement à la petite et à la moyenne propriété agricole. »

M. Musy étant retenu à la séance du Conseil national, la discussion du postulat est renvoyée à plus tard.

## Canton du Valais

### DECISIONS DU CONSEIL D'ETAT

\* Le Conseil d'Etat, vu le rapport du Service cantonal de l'hygiène, homologue le plan d'aménagement du nouveau cimetière de Granges, tel que présenté par l'administration communale.

\* Il décide de compléter l'arrêté sur la chasse en 1928 par une disposition prévoyant que le dit arrêté ne déroge point aux droits des habitants de la vallée de Saas, district de Viège, en ce qui concerne la chasse à la marmotte, droits établis par titre du 16 mai 1804 et reconnus par les Autorités fédérales comme étant de nature civile.

\* Ensuite d'examen satisfaisants, il est délivré les diplômes ci-après: d'avocat: à M. le notaire Marcel Gross, de Frédéric, à Sion; de notaire: à M. André Chaperon, à St-Gingolph.

\* Le Conseil d'Etat nomme: M. l'avocat Joseph Rossier, à Sion, rapporteur près le tribunal de 1re instance du district d'Hérens;

M. l'avocat Marcel Gross, à Sion, rapporteur-substitut près le tribunal de 1re instance du district de St-Maurice;

M. l'avocat Troillet Edmond, à Bagnes, rapporteur-substitut près le tribunal de 1re instance du district d'Entremont.

M. Walker Ignaz, receveur du district de Rarogne oriental.

\* Il homologue: 1) les statuts du syndicat d'élevage de la commune de Vissoie; 2) les statuts du syndicat d'élevage de la commune de St-Jean.

\* Il décide d'aviser les officiers d'état-civil du canton qu'ils ne sont autorisés à délivrer à l'avenir, que des livrets de famille conformes au nouveau modèle adopté par l'Etat et qu'ils devront se procurer auprès de l'Econamat de l'Etat.

\* Il décide de vendre aux débiteurs de sel du canton, du sel grésil au phosphate de chaux nutritif, de la Société des Salines suisses.

### POLITIQUE VALAISANNE

De la « Tribune de Lausanne »:

Le vint de se tenir à Sion une réunion du Comité conservateur des quatre districts du Centre. M. Evéquo, conseiller national, président et mit au courant ses collègues des décisions prises le 6 septembre par le Comité cantonal, à savoir l'établissement d'une liste unique pour les élections au Conseil national du 28 octobre prochain. Cette liste portera cinq noms, savoir: deux pour le Haut-Valais, deux pour le Centre et un pour le Bas-Valais.

Les districts de Sion et de Sierre ont revendiqué les deux sièges qui seront attribués au Centre, ou, du moins l'un d'eux, pour le cas où M. Evéquo conserverait son mandat au Conseil national, ce qui n'est pas probable, étant donné qu'il est question de lui ouvrir les portes du Conseil des Etats.

Une assemblée générale des délégués des quatre districts du Centre: Sierre, Hérens, Sion et Conthey, se tiendra à la Maison populaire dimanche 30 septembre courant et désignera les candidats à présenter à l'assemblée plénière du parti conservateur qui aura lieu le dimanche suivant, selon toutes probabilités.

On peut d'ores et déjà prévoir que la liste conservatrice portera les cinq noms suivants: MM. Maurice Troillet, conseiller d'Etat (Bas-Valais), Joseph Kuntschen (Sion), et André Germanier (Sierre) pour le Centre; Victor Petrig et Joseph Escher, conseillers nationaux pour le Haut-Valais.

### POIDS ET MESURES

Le Département de l'Intérieur rend le public attentif aux prescriptions de l'art. 12 de l'Ordonnance fédérale du 12 janvier 1912 sur les poids et mesures, prévoyant que les ventes de vin (moût) ne peuvent avoir lieu que dans les mesures étalonnées. Les brantes doivent être étalonnées tous les trois ans et l'étalonnage de la futaille est valable jusqu'à la fin juin de la cinquième année. Toutes les mesures servant au commerce doivent être étalonnées.

Seuls les tonneaux à vin, de bois de sapin, d'une contenance supérieure à 500 litres, servant à l'achat de vins nouveaux dans les régions viticoles du pays, ne sont pas

## SUISSE

### UNE ORGANISATION D'ESPIONNAGE

#### AU TESSIN

La découverte de l'organisation italienne d'espionnage en Suisse a eu lieu à la suite des déclarations d'un jeune chômeur de Lugano, qui selon les journaux tessinois, a confirmé à la police qu'un négociant italien bien connu en Suisse lui avait offert une indemnité de 200 francs par mois pour surveiller les anti-fascistes en particulier quelques-uns des réfugiés italiens les plus notoires, ainsi que les socialistes et communistes tessinois.

La « Libera Stampa » affirme à ce sujet que les fils de cet espionnage aboutissent tous au consulat italien.

### UN BEAU SUCCÈS DE L'INDUSTRIE

#### SUISSE

(Comm.) On nous fait part que la Société des Produits Cupriques, qui a installé à Renens près Lausanne une usine pour la fabrication en grand du sulfate de cuivre et des autres spécialités viticoles, vient d'obtenir à notre exposition cantonale valaisanne à Sierre, un diplôme de première classe hors concours.

Il y a lieu de se réjouir de ce résultat de notre industrie suisse et nos viticulteurs peuvent ainsi, en achetant des produits nationaux, être certains d'avoir des produits de qualité.

### LES FÊTES DU RHONE A GENEVE

Le Comité d'organisation des Fêtes du Rhône qui doivent avoir lieu à Genève, l'an prochain, s'est réuni sous la présidence de M. Antoine Bron, ancien Conseiller d'Etat.

**ETRANGER**

**LA TORNADE DES ANTILLES**

Des morts, des blessés, des ruines, des provinces entières dévastées: tel est le bilan de la tornade qui s'est abattue sur les Antilles pour gagner ensuite les Etats de Nébraska, de l'Illinois, du Dakota et du Wisconsin.

Le cyclone s'est déclaré à Porto-Rico. Il a duré plusieurs heures et a fait des dégâts s'élevant à plusieurs millions de dollars. M. Rener, chancelier de l'Université de Porto-Rico, a demandé par T. S. F. des secours en même temps que des vivres et de l'argent pour vingt mille personnes qui se trouvent sans abri.

A San-Juan, ainsi que dans tout le pays environnant, la famine et les épidémies menacent la population. Les provisions d'eau sont épuisées: les toits de cinq mille maisons ont été arrachés. La désolation règne dans toute cette région dévastée. Le spectacle de la ville est tragique. Des débris gisent pêle-mêle, des murs sont enfouis sous des décombres, des maisons ont leur toit arraché. Des approvisionnements de bouche et des secours médicaux doivent être envoyés d'urgence.

Le cyclone a touché les Etats du Dakota, du Wisconsin, de l'Illinois et du Nébraska. Ces deux derniers ont été les plus éprouvés. Pour l'Illinois seul, le nombre des morts s'élevait à trente-deux. Les dégâts sont évalués à plus de deux millions de dollars. Les fouilles des décombres se continuent.



**FOOTBALL ET KERMESE**

(Comm.) Le Football-Club de Sion a repris depuis quelque temps son activité sportive. Deux rencontres déjà se sont terminées par des victoires séduisantes. C'est ainsi que Vevey II succomba devant notre première par 3-1 et que Bex fut battu le dimanche suivant 5-3. Dimanche prochain, ce sera à Aigle la lutte avec le club local. Nul doute que les équipiers séduisants, bien partis cette saison, feront tout leur possible pour gagner encore ces deux points.

Nous savons, en outre, qu'au sein du F. C. Sion, on nourrit les espoirs les meilleurs pour la suite du championnat. Il manque cependant pour la réalisation de ces projets une puissance sans laquelle la force, le courage et la décision ne peuvent rien. Chacun sait en effet que l'administration d'une société nécessite un certain roulement d'argent et c'est afin d'aider à la bonne marche financière du football-club que son Comité a décidé l'organisation d'une grande kermesse.

Nous y reviendrons, mais en attendant qu'on se rappelle la date du 30 septembre et qu'à ce jour on se donne rendez-vous dans la cour de l'école des filles à la kermesse du F. C. Sion.

**PARENTS!** Interdisez à vos enfants de jouer ou de courir sur la chaussée.

de-vie. On va bien lui montrer de quoi il se mêle, ce gaillard-là! Avec ça que l'absinthe et nos bonnes eaux-de-vie de marc et de lie, nous ont fait du mal jusqu'ici. Qu'est-ce qu'on boira les années où la vigne ne donnera pas?

Et en avant, mes amis, vive la coueste et le bon marc!

L'abâtardissement de la race, la mortalité de l'enfance, la tuberculose, l'enfance anormale, les maladies mentales, les accidents de la circulation, toujours plus nombreux, faisaient que tout cela!

Vive la liberté! Vive l'autonomie cantonale! Il est temps, grand temps de réagir. Sachons ouvrir l'œil et voir le danger en face. Conjointement à la révision du régime de l'alcool qui se prépare, il est de toute nécessité d'instruire la jeunesse des dangers de l'alcool.

Dans la plupart de nos cantons suisses, les gouvernements ont fait donner des cours de vacances anti-alcooliques aux instituteurs. L'enseignement anti-alcoolique est donné comme branche importante dans les écoles de nos cantons romands.

Chez nous, le manuel de Jules Denis est bien dans les mains de tous nos instituteurs, mais aucun enseignement; ou à peu près, n'y est donné.

Pour peu que l'on réfléchisse, on comprendra que l'application des lois n'est pas possible, si elle n'est pas accompagnée d'une sérieuse éducation de la jeunesse. M.

Ses occupants en ont été quittes pour la peur mais l'automobile a subi de gros dégâts.

Que cet accident serve de leçon aux trop nombreux automobilistes qui, pour éviter une légère dépense, continuent à rouler sans apporter à leur machine tous les soins nécessaires. Des petits boulons perdus par-ci par-là, des accus « sucés », ou d'autres bagatelles peuvent provoquer parfois de gros accidents.

**JOURNÉE VALAISANNE A LA SAFFA**

Elle aura lieu, ainsi que nous l'avons annoncé, le dimanche 23 septembre, à Berne. Nos abonnés pourront consulter l'horaire dans le dernier numéro.

On recommande, en outre, de se munir de provisions de route et de les déguster dans le train, ceci pour éviter l'encombrement dans les cantines de la Saffa.

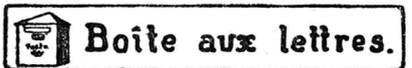
**UNE KERMESE AU PONT DE LA MORGE**

La Société de Jeunes Gens « Avenir » du Pont de la Morge organise pour les dimanches 23 et 30 septembre, une grande kermesse. Nombreuses seront, sans doute, les personnes qui, profitant de ces beaux jours d'automne, iront apporter leurs encouragements à cette jeune Société. On trouvera sur place des consommations de 1er choix, des jeux divers, et un bal permettra aux amateurs de l'art chorégraphique d'évoluer à leur aise.



**LE PRIX DES VINS**

(Comm.) En rectification aux prix parus dans la presse pour les vins valaisans de la récolte pendante, une réunion de producteurs et de marchands de vins, tenue à Sion le 17 courant, communique que ces prix ne reposent sur aucune base certaine. Ces prix ont été lancés à titre d'essais seulement et ne sauraient engager ni le commerce, ni le producteur.



Les articles publiés sous cette rubrique le sont sous la seule responsabilité des correspondants

**FABRICATION CLANDESTINE D'ABSINTHE**

On lit dans les journaux: « Après de patientes recherches, la gendarmerie d'Yverdon et celle de Renens, ont découvert un individu qui se livrait à la fabrication clandestine de l'absinthe... »

« ...Le fabricant et ses deux complices qui écoulaient la liqueur ont été dénoncés. (D'autres journaux disent même: incarcérés). »

Qu'attend-on chez nous, pour mettre un frein au trafic de la fée verte. Ce n'est un secret pour personne que chacun peut en consommer à discrétion. La « coueste » est offerte et servie dans tous nos établissements publics. Il n'est pas jusqu'au superbe gendarme qui ne se vante de pouvoir en troubler une en compagnie du député ou du président de commune. Toutes les distilleries du canton peuvent la vendre sans être inquiétées le moins du monde.

Il y a bien une loi fédérale, votée il y a quelque vingt ans, qui en interdit la fabrication et la vente sur le territoire suisse. Mais cette loi fédérale n'a rien à faire chez nous, où nous sommes trop fédéralistes pour nous incliner devant une loi de Berne.

M. Musy peut bien venir nous parler de sa future revision et des dangers de l'eau-



**LA RUE N'EST PAS UNE SALLE DE RECREATION**

Le petit C. L., en jouant avec son cerceau dans la rue, est renversé par un cycliste. Comme il n'a pas grand mal, il se relève et reprend son jeu. Quelques instants plus tard il risque d'être tamponné par une auto. Grâce à l'adresse du chauffeur, un accident fatal est évité.

Il est à recommander aux enfants de ne pas stationner, ni jouer sur les routes où le trafic devient de jour en jour plus intense, car malheureusement, tous les enfants ne sont pas nés sous la bonne étoile du petit C. L.

**Devant l'écran**

**Au Cinéma Lux**

(Comm.) C'est donc au Cinéma Lux, dès demain à 20 h. 15, la grande première de gala du beau film. La « Case de l'Oncle Tom », tiré du célèbre roman de H. Beecher-Stowe.

Il y a dans ce film des scènes d'une beauté et d'une grandeur incomparables, notamment la fuite d'Elisa avec son enfant, sous une tempête de neige, à travers le fleuve à moitié gelé; la séparation déchirante de la mère et de l'enfant; la vente aux enchères des esclaves et, enfin, la mort de l'oncle Tom.

Tout dans ce film devrait être cité, car tout contribue à en faire le drame le plus humain, le plus pathétique qui soit.

L'interprétation a été confiée à des artistes de grand talent qui se sont acquittés à merveille de leur lourde tâche. Adaptation spéciale par orchestre renforcé.

**A LOUER**

jeune chambre meublée avec chauffage à partir du 1er octobre. S'adresser aux Annonces-Suissees S. A., Sion.

**A LOUER**

pour tout de suite ou époque à convenir, dans bâtiment appartenant au temple protestant, beau logement de 3 pièces, chambre mansardée, cuisine et dépendances. Eau, gaz, électricité. S'adr.: Aubert, inst., p. a. M. Mottier, av. gare, Sion.

Jeune fille cherche place comme.

**Fille de salle**

ou éventuellement sommelière. Certificats à disposition. S'adresser aux Annonces-Suissees S. A., Sion.

**A VENDRE**

petit chien basset, âgé de 4 mois. S'adresser au bureau du journal.

Commerce de la place engagerait pendant la période des vendanges, une

**sténo-dactylographe**

expérimentée, possédant à fond français, allemand. Offres Case postale 2195.

**Exposition Cantonale Valaisanne, Sierre**

Vendredi 21 et Samedi 22 septembre à 20 heures 30

**Grand Gala International de Lutte libre et Gréco-Romaine**

<b>Chevalier Salvador</b> (Français) Champion du monde 1926-27	<b>Fritz Kley</b> (Berlin) Le phénomène allemand Paul Favre (Monthey) Ex-entraîneur de R. Roth
--	---

Le jeune prodige suisse  
Billets à l'avance aux caisses d'entrée de l'Exposition  
Prix des places: Frs. 2.—, 1.50, et 1.—

**Grand arrivage d' Huile de foie de morue de Norvège**

**PHARMACIE ZIMMERMANN**  
Téléphone 36 — SION — Téléphone 36

**Pont de la Morge**  
23 et 30 Septembre

**GRANDE KERMESE**

organisée par la Société des Jeunes Gens « Avenir »  
Jeux divers — BAL — Cantine  
— Consommations de 1er choix —



**A. ROULET, Agent général SION**

**Occasion**

A vendre pas prix un fourneau à pétrole, 2 trous, bon état. S'adresser au bureau du journal.

**Exposition des Modèles d'hiver**

dès le 23 septembre

**J. WUTHRICH-MODES**  
Avenue de la Gare, Sion

Se charge de toutes transformations

**Les châssis-camions rapides, robustes, économiques**

**FIAT Mod. 1929**

type 507 F. A. 1,5 t., avec freins sur 4 roues

**Spa-Fiat Mod. 1929**

type 25 C. 10 2,5 t., avec freins sur 4 roues sont livrables promptement. Prospectus et prix sur demande. Agence Fiat-Spa-Alfa-Roméo: SALON DE L'AUTOMOBILE, Sion

**Atelier de couture**

pour jeunes gens et garçonnets Sur demande on travaille à domicile. Se recommande: Henriette Baechler, r. du Rhône

**BONNE**

**Fille de cuisine**

propre et active est demandée à l'Hôtel Arnold, à Sierre. Entrée immédiate. Place à l'année.

**On demande**

une jeune fille sérieuse sachant cuisiner et ayant servi. S'adr. ou écrire Mme Dr Ed. Sierro, Avenue du Midi, Sion.

**On cherche**

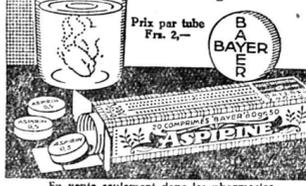
pour fin septembre, jeune fille pour aider à la cuisine dans un restaurant. S'adresser au bureau du journal.

**Poules à bouillir**

En vente à 3 francs le kilo  
**PARC AVICOLE, SION**

**Les Comprimés d'Aspirine**

doivent être dissous dans un verre d'eau, car c'est ainsi qu'ils agissent le plus rapidement et le plus efficacement. Leur effet est inégalé en cas de: **migraine, maux de dents, rhumatisme, douleurs articulaires, goutte, refroidissements, névralgies, etc.**



En vente seulement dans les pharmacies.

**Bois à brûler**

**FAYARD ET BOIS D'ALLUMAGE**  
HENRI ROSSIER, AVENUE DU NORD  
Téléphone 462

*Les Produits Maggi rendent service.*

# A l'Exposition de Sierre

## Discours de M. Pouget

Un rang d'ancienneté que je ne soupçonnerais pas me vaut aujourd'hui l'honneur d'apporter à l'Exposition cantonale le salut et les félicitations du Bas-Valais. Je ne saurais m'en plaindre, parce que je suis sûr, en le faisant, d'exprimer avec sincérité et franchise le sentiment unanime de la partie occidentale du pays.

Une exposition parle d'elle-même, a-t-on dit, il y a quelques jours. Celle que nous faisons si bien parlé que, dès son ouverture elle a conquis pour notre Canton, pour les efforts accomplis et les progrès réalisés depuis 20 ans, la sympathique admiration de ses visiteurs.

Après la Presse et les Autorités auxquelles elle a fait un accueil triomphal; après les Confédérés non moins aimablement fêtés et applaudis, qui tous se sont plu à rendre hommage à son intéressante et belle ordonnance, elle a vu se presser compactes et enthousiastes dans son enceinte les foules du Haut et du Centre du Valais.

La troisième région du pays ne pouvait faire moins que celles qui l'ont précédée. Le Bas-Valais, primesautier, ardent et généreux, qui a si largement doté cette exposition des fruits de son labeur; ce Bas-Valais d'autant plus attaché à son sol qu'il a été le berceau de nos libertés politiques, se devait à lui-même de venir à son tour, en phalanges imposantes, célébrer la grandeur et la beauté du Travail commun. Aussi, de la plaine à la montagne sont-ils accourus en nombre tous ceux qu'intéresse la vie économique de notre canton. Ils ont tenu à montrer, en ce jour qui a été si heureusement choisi, qu'ils vous tendent une main loyale et que leur cœur veut battre à l'unisson du cœur de tous les Valaisans.

Comme député et préfet de mon district, je tiens à me défendre contre tout ce qui pourrait constituer une apparence de servilisme; je dois dire pourtant que notre salut et les félicitations, nous les devons, en premier lieu, aux Pouvoirs publics et au peuple valaisan qui, en mettant sur pied les actes législatifs et administratifs nécessaires ont permis la création d'œuvres fécondes, dont les produits ornent aujourd'hui cette Exposition. Ce sont eux, — et je parle ici plus spécialement au Conseil d'Etat, qui en suscitant les initiatives et en les favorisant, en groupant et en coordonnant les efforts pour leur assurer le maximum d'efficacité en donnant enfin à cette exposition tout l'appui dont elle avait besoin, ont rendu possible cette réunion en une admirable synthèse des produits du travail valaisan.

Notre gratitude, nous la devons en second lieu à la Ville de Sierre et au Comité d'organisation, à la tête duquel je suis heureux et fier de saluer un de nos ressortissants. Ils ont assumé la tâche ingrate de mieux faire connaître et apprécier, à l'intérieur comme au-delà de nos frontières, les ressources de notre Canton. Ils ont obtenu un noble et légitime succès.

Nous pensons enfin à tous les exposants, dont un bon nombre sont de notre région, nous les remercions de toute la peine qu'ils se donnent pour nous créer des débouchés et pour assurer notre indépendance économique. Ce sont eux, après tout, les véritables artisans de cette Exposition qui nous révèle une fois de plus que si le Valaisan a la tête dure,

il a su mettre à profit son opiniâtreté et son invincible obstination pour refréner et dompter les caprices et l'impétuosité de son fleuve et de ses cours d'eau, pour assainir sa plaine et remédier à l'aridité de ses côtes, pour faire surgir du sol une hôtellerie hardie et florissante, pour ouvrir des voies de communication au travers des roches et des précipices, — pour construire enfin sur le flanc des montagnes et dans nos vallées ces formidables réservoirs d'énergie, dont la force motrice est la raison d'être de nos usines.

Ces qualités qui ont transformé notre sol pour en tirer les produits variés de son industrie, les fruits de choix de nos vergers et les vins savoureux de nos vignes sont dès lors des qualités bienfaisantes que nous pouvons nous flatter de posséder. Elles illustrent toute notre activité et nous les décernons aussi bien dans ces travaux patients et délicats de la Valaisanne qui veut embellir son foyer, que sous le ciseau de l'artiste et la palette enchanterée de nos peintres.

Puissent-elles se maintenir et continuer à exercer leurs effets sans ne rien enlever au Valais de son originalité, de la beauté et de la grâce de ses Traditions. Ces traditions ont été à l'honneur dimanche dernier. Elles ont montré plus éloquentement que tous les discours qu'un pays ne vit pas seulement de l'éclat et de la splendeur du présent, mais encore et bien plus peut-être de la force de son passé. Mais tout a été dit et j'arrive trop tard.

Je termine en portant mon toast au succès définitif de cette Exposition qui nous a si aimablement souri et en souhaitant que pour la plaine et pour la montagne elle réalise la richesse de ses promesses.

## PALMARES

### Agriculture: Espèce chevaline

Le jury est composé de M. le Lt-colonel Engi, Thoune, président; MM. Dutoit, méd.-vét., Aigle; Abel Duc, méd.-vét., Sion, membres.

Le classement s'effectue sur la base de 10 points au maximum: 8 points cl. Ia, dipl. de vermeil; 8 pts. cl. Ib, dipl. de méd. d'argent; 7 pts. cl. II, dipl. de méd. de bronze; 6 pts. cl. III.

### Juments portantes et suitées

Propriétaires:  
Oggier Meinrad, Turtmann II  
Magnin Alphonse, Charrat Ib

### Juments suitées

Schnyder Felix, Erschmatt II  
Hildbrand Victor, Gampel II  
Germanier Louis, Plan-Contthey II

### Juments portantes

Landwirtschaftliche Schule, Visp II  
Ruff Franz, St-German, Raron Ib  
Guidoux Ernest, Sierre Ib  
Chappot Adolphe, Charrat Ib  
Bellon Louis, Troistorrents II  
Perrin Félix, Val d'Illiez Ib

### Juments

Gruber Leo, Gampel II  
Bregy Edouard, Turtmann Ib  
Schmid Joseph, Turtmann II  
Hildbrand A., Vve, Gampel III  
Gruber Leo, Turtmann Ib  
Meyer L., Turtmann III  
Schnyder Raphaël, Gampel II  
Brenner A., Niedergesteln II  
Hildbrand Gustave, Gampel II  
Hasler Stefan, Gampel Ib  
Gaillard Nathalie, Vve, Charrat Ia

Pouliches  
Gattlen Robert, Raron II  
Burkard Anton, Gampel III  
Seiler Augustin, Niedergesteln Ib  
Schnyder Wendelin, Gampel Ib  
Liechti-Hugi E., Pramont II  
Favre Louis, Sion II  
Guex Adolphe, Pont de Chalais II

### Mulets, Mules et Mulettons

Pralong Pierre, Vex Ib  
Schmid Albert, Feschel II  
Kalbermatten Auguste, Niedergesteln Ib  
Guex Adolphe, Pont de Chalais II  
Bovier Antoine, de Daniel, Vex Ib  
Déléz Henri, Martigny Ib

### Concours de fabrication du fromage

Ce concours, qui a été organisé à l'occasion de l'Exposition de Sierre, par le Département de l'Intérieur, a eu, cette année, plus d'engorgement que les années dernières. Il comprenait deux sections: le concours des fromages de laiterie et le concours des fromages d'alpage. Les fromages ont été expertisés sur place par un jury composé de 3 membres. Nous donnons ci-après les meilleurs résultats obtenus: sur 55 participants, 9 seulement n'ont pas eu le minimum de points nécessaires.

(Maximum des points: 25)

### A. FROMAGES DE LAITERIE

a) Fromages gras du pays:  
Martinet E., Leytron points 24 1/2  
Chevrier M., Bramois 24 1/2  
Kalbermatten E., Tourtemagne 24  
Theler P., Viège 22

b) Fromages mi-gras ou maigres:  
Arlettaz U., Martigny-Bourg 24  
Besse J., Montagnier 24  
Vaudan M., Verségères 24  
Fellay C., Ardon 23  
Giroud V., Ravoire 23  
Fellay A., Lourtier 23  
Filliez G., Verségères 23  
Monnet E., Iséables 22 1/2  
Devanthery N., Martigny-Ville 22  
Guidoux Ernest, Sierre 22

c) Gruyère gras:  
Fellay C., Ardon 24

### B. FROMAGES GRAS D'ALPAGE

Maye Victorien, Sarreyer 24 1/2  
Michellod Maurice-Louis, Sarreyer 24 1/2  
Schmidt Johann, Grengiols 24 1/2  
Wyden Julius, Ernen 24  
Sauthier Alexis, Orsières 24  
Kalbermatter Em., Tourtemagne 24  
Heinzmann German, Visperterminen 24  
Walpen Léopold, Grengiols 24  
Thenisch Robert, Grengiols 24  
Clausen Mathieu, Mühlbach 24  
Floreys Symphorien, St-Jean 23 1/2  
Luisier Joseph, Montagnier 23 1/2  
Indermitte Franz, Stég 23 1/2  
Stucky Elias, Betten 23 1/2  
Schmid Joseph, Steinhaus 23 1/2  
Clausen Joseph, Ernen 23 1/2  
Vaudan Maurice, Bagnes 23  
Clausen Edouard, Hohen 23  
Inderschmitt Leo, Binn 23  
Udrisard J.-J., Vex 22 1/2  
Fellay Marcel, Sarreyer 22 1/2  
Michel Anton, Ernen 22 1/2  
Imhof Selvaz, Ernen 22 1/2  
Morard Albert, Ayent 22  
Michellod Maurice, Saillon 22  
Lorétan Peter, Leukerbad 22

Berchtold Klemenz, Greich 22  
Ambord Adolf, Betten 22  
Karlen Ludwig, Reckingen 22  
Klemenz Alex., Binn 22

### Viticulture

Médaille de vermeil:  
Etat du Valais, domaine de Leytron 18,8  
Bourgeoisie d'Ayer 18  
Fauth-Peter Louis, tonnelier, Sierre 18  
Société d'Agriculture de Sierre 17,9  
(ces deux derniers avec fécl. du jury)  
Imesch Léopold, vins, Sierre 17,8  
Pavillon Valaisan, Sion 17,6  
Bourgeoisie de Grimentz 17,5  
Hôtel-Château Bellevue, Sierre 17,4  
Roh Maurice, vins, Leytron 17,4  
Antille Damien, vins, Sierre 17,4  
Bonvin-Kaelin Robert, vins, Sierre 17,4  
Loye, Pierre, propr., Sierre 17,2  
Michellod Louis, hoirie, Leytron 17,2  
Commune de St-Luc 17,1  
Rouvinet Jean-Baptiste, Grimentz 17,1  
Rey Adolphe, Sierre 16,8  
Epiney Edouard, Sierre 16,8  
Buro Edouard, vins, Sierre 16,6  
Monnet Joseph, Grimentz 16,6  
Crittin frères, vins, Chamoson 16,5  
Arnold Frédéric, propr., Sierre 16,1  
Bérard & Cie., vins, Sierre 16,1

Médaille d'argent:  
Clavien Jules, Muraz s. Sierre 15,7  
Germanier frères, vins, Erde-Contthey 15,6  
Meichtry Ls., Hôtel Poste, Sierre 15,6  
Cina F. & Cie., Salquenen 15,5  
Gattlen Joseph, Uvrier 15,4  
Mercier Jean-Jacques, Sierre 15,4  
Rey-de Chastonay, Mles, Sierre 15  
Ecole cantonale d'Agriculture, Châteaufort 14,8  
Zufferey Edouard, St-Luc 14,8  
Antille Erasme, St-Luc 14,6  
Masserey Catherine Vve., Sierre 13,6  
Balmer Joseph, Muraz s. Sierre 13,1

Médaille de bronze:  
Crettol Alexis, Loc 11,3  
Berclaz Germain, Damonaz 11  
Hors concours, membre du jury:  
Pont Joseph, vins, St-Pierre des Clages 17,8



### Ne gardez pas de vieilles poules

C'est au moment où la ponte s'arrête ou, en tous cas, diminue considérablement, qu'il faut faire le choix des volailles que l'on sacrifiera pour faire place aux jeunes de l'année. C'est rendre service à tous ceux qui possèdent des poules de les mettre en garde contre la funeste habitude de sacrifier prématurément celles dont l'aspect extérieur est tout ce qu'on voudrait... sauf beau. N'allez jamais croire que ce plumage détérioré, sali, dans lequel les assiduités du coq ont laissé maintes traces, soit un signe de fatigue ou de vieillesse. C'est le contraire. Les poules en habit de travail ne sont pas celles qui font le plaisir des yeux; mais, néanmoins ce sont celles qu'il faut garder. La beauté d'un troupeau de volailles est une chose agréable, si vous voulez, mais la « production » de ce même troupeau en est une autre nécessaire. Et quand il y a, dans un poulailler, un certain nombre de vieilles poules qui, presque toujours, sont les plus belles — la moyenne de ponte est d'une insuffisance notoire pour pouvoir donner un bénéfice quelconque.

Mais, vous demandez-vous, quand peut-on dire qu'une poule est vieille? Dans le domaine qui nous occupe en ce moment, ce mot « vieille » a un sens presque figuré. N'allez pas croire qu'il signifie toute une série d'années. Loin de là. Pour moi, et pour tous ceux qui estiment qu'un poulailler n'est intéressant qu'au cas où il rapporte, une poule est vieille dès l'instant où sa ponte est insuffisante pour donner un bénéfice. Ce moment-là est très vite arrivé, malgré toutes les apparences qui, malheureusement, font souvent croire le contraire. Quelques chiffres — qu'il ne faut évidemment considérer que comme une moyenne toute générale — fixeront mieux vos idées à ce sujet.

Supposons donc une bonne pondeuse qui produise 170 œufs pendant sa première année de ponte. Ce chiffre est au-dessus de la ponte réelle dans la plupart des basses-cours de nos fermes romandes, soyez-en certain; mais il n'a cependant rien d'exagéré: il faut même arriver à mieux. Cette même pondeuse de 170 œufs n'en fournira que 120 à 130 la deuxième année. La troisième année encore moins, à peine 80 ou 90 œufs. A partir de la quatrième année, la ponte est tellement réduite... qu'il ne vaut plus la peine d'en causer. Et si, malgré mes dires, vous croyez encore qu'il en est autrement dans votre poulailler, vous n'avez qu'à contrôler, mais contrôler exactement. Les résultats que vous constaterez d'après vos propres notes seront toujours, soyez-en convaincu, en parfaites proportions de ceux que je viens de vous citer plus haut.

La moyenne de ponte, dans une basse-cour, s'établit en totalisant la production annuelle des œufs que l'on divise par le nombre de pondeuses. C'est un petit calcul que l'on ne doit jamais négliger de faire. Il y a parfois de rudes surprises! mais elles sont toujours utiles. Vous pourrez constater, tenant compte des chiffres donnés ci-dessus comme exemple des résultats semblables à ce qui suit. Quand votre troupeau se compose de poules d'un an et de celles de deux ans, vous pouvez obtenir une moyenne de ponte variant de 140 à 145 œufs. Si vous avez aussi des poules de trois ans (un tiers du troupeau de chaque âge) la moyenne ne sera pas au-dessus de 115 à 120 œufs. Mais en conservant des poules de plus de trois ans vous n'arriverez pas à 90 ou 95 œufs par poule et par année, production absolument insuffisante pour donner un bénéfice.

Je mets à part les rares exceptions qui peuvent se présenter et qui ne modifient en rien les chiffres moyens que vous venez de lire, mais il y a belle lurette que je ne crois plus aux poules toujours si bonnes pondeuses à quatre ou cinq ans. Je sais qu'elles peuvent encore faire un excellent pot-au-feu; mais je sais pertinemment aussi qu'au poulailler qu'on voudrait productif, elles ne causent que des désillusions et pertes certaines.

### POUR UNE ROUTE AUTOMOBILE

Le comité d'initiative pour la construction d'une route automobile Berne-Thoune, fondée le 1er août dernier par M. Marcel Nyffeler Aebi, de Berne et par des représentants de notre industrie, ouvre dans la « Revue automobile » une enquête et publie un appel à tous les automobilistes de la Suisse. Le comité entend étudier toutes les questions juridiques économiques et techniques qui sont en relation avec une route automobile Berne-Thoune. Cette enquête devra également montrer l'utilité pratique directe du parcours Berne-Thoune. Depuis quelques semaines est ouvert à Berne un bureau permanent.

# AU FOND DES BOIS

par André BRUYERE

— Pour la crémère, elle est très propre et j'y ai mis une bonne chaise. La dame y sera très bien. Les vaches iront doucement et les petites demoiselles nous suivront au petit pas. Une vraie promenade, quoi!

Malheureusement, pour l'une des jeunes demoiselles, il ne pouvait être question de la dite promenade au petit pas. Ursule céda la seconde place à Irène, et la caravane s'organisa.

Ah! Michel notre ami, que n'étais-tu là, toi et ton crayon moqueur! Si tu nous avais vues affairées, scandalisées un peu et riant quand même! Mère-grand, de très bonne grâce, s'installa sur la chaise basse placée au fond de la charrette, et c'était si drôle ce contraste de l'élégante vieille dame et de son équipage rustique: un pastel promené dans une crémère gasconne! Ursule était blême de rage, mais la chère maman-grand nous déclara de sa voix fluette:

— Je suis très bien, mes enfants. Ne craignez rien pour moi, Ursule et pensez à toutes les pauvres vieilles réfugiées qu'on traîne sur les routes et qui seraient heureuses à ma place.

Nous nous mîmes en route. La carriole, cahin-caha, roulait sur une route inégale. La pauvre mère-grand et Irène faisaient des efforts pour se tenir en équilibre sur leurs échafaudages. Bellou qui s'était mis en tête de l'attelage, discutait avec le conducteur.

— Le Rioutort, c'est-il intéressant comme architecture, c'est-il vieux?

— Oh! pour vieux, c'est vieux, déclara l'autre d'un ton véridique: même que ça tombe.

— Vous le voyez, je vous le disais, s'écria Casandre-Irène, les yeux au ciel.

— De quelle époque cela peut-il dater? continuait Bellou, imperturbable.

— Ah! ça date au moins du roi Césat.

— Le roi Césat? demanda Bellou, les yeux brillants, et qui nous regarda d'un air de triomphe. Quel est donc ce roi, Cadet?

— Ma foi, demoiselle, je n'en sais rien; mais, par ici, quand on veut dire quelque chose qui remonte à loin, non loin dans les temps, on parle toujours du roi Césat.

Et Cadet avait une façon de prononcer ce mot avec son accent du Midi, comme si ce pauvre roi avait eu trois « t » au bout de son nom!

— Cadet, reprit Bellou, que veut dire ce nom en français.

— C'est François, sans doute, car le fils de la Borde d'en bas la côte s'appelle aussi François, mais on ne dit jamais que Césat.

— Césat! Césat! C'est pas mal du tout, répétait Bellou, férue de couleur locale.

Cadet, enchanté de trouver une demoiselle si gentille et qui promettait d'avoir une langue aussi bien pendue que la sienne, ajouta complaisamment:

— Cela veut dire aussi petit pois, peut-être, car les pois s'appellent Césés aussi; alors, Césat, c'est petit pois.

— Le Roi Petit-Pois! clama Irène en brandissant son ombrelle; eh bien! voilà qui promet. Mère-grand, que pensez-vous de ce nom poétique pour une généalogie royale? Ce roi Césat devait régner sur un potager avec pour sceptre, un céleri, et pour couronne, une cloche à melons.

Bellou dédaigna nos rires et répliqua du haut de sa science d'historien:

— Le roi Césat fut certainement un excellent roi, car son nom est débonnaire, et il dut régner sur les montagnes d'Aragon ou du Béarn, car je n'ai jamais entendu parler du roi de Gascogne, même dans les temps reculés.

— Demandez l'histoire des petits royaumes des Pyrénées et la biographie complète du roi Petit-Pois par son admiratrice, Mlle Bellou.

Il fallait davantage pour démonter notre cousine. Elle répliqua:

— J'augure très bien d'entrer au Rioutort sous le patronage du roi Césat, et j'espère découvrir son histoire et même celle de la princesse Clair-de-Lune qui dut certainement épouser cette fine fleur des pois. Mais parlons d'autres choses. Y a-t-il un parc au Rioutort, Cadet? Vous me comprenez: je veux dire un endroit avec des arbres et des fleurs autour de la maison.

— Pour des arbres, c'est pas ça qui manque, demoiselle: des marronniers, des tilleuls; quant aux fleurs, le jardin est plein de camomille.

— Hum! toussai-je à propos.

— Et l'étang? dit Bellou précipitamment; y a-t-il un étang aussi?

— Il y a le clos tout contre la maison.

— Le clos, ce doit être assorti au roi Césat, insinua Irène, tandis que maman-grand s'amusa fort.

— Le clos, expliqua l'honnête Cadet, c'est un beau morceau d'eau où l'on prend de bonnes tanches, quand M. César permet qu'on en pêche. Mais, cet été, avec la sécheresse, il ne reste guère qu'une flaque tout au bout. Même que ce serait le bon temps pour enlever la vase.

— La vase! soupira Irène. O clair de lune sur l'étang qui luit comme un miroir dans la prairie! Bleues vapeurs du soir où flottent d'imprécises formes d'ondines! Et il ne reste qu'une flaque où Trandine lave ses haillons!

On riait, mais Bellou ne voulait pas capituler.

— C'est pittoresque tout à fait, cet attelage de belles vaches blanches, avec, sur le museau, ces filets garnis de pompons de couleur. C'est très méridional et bien mieux qu'un vulgaire attelage.

— A propos, demanda Dame Critique se retournant sur sa malle, dites-moi, Cadet, il n'y a donc plus de chevaux au Rioutort?

— Ils sont morts, on te l'a dit, répondis-je pour soutenir cette pauvre Bellou. Ils sont morts de vieillesse, sans doute, comme il convient aux vieux serviteurs d'un castel d'autant du roi Césat.

— Que non pas, dit candidement Cadet, ils sont morts de faim, je pense.

Un cri d'horreur nous échappa. Le vieux voulut pallier sa phrase cruelle.

— Oui, enfin, comprenez, ils étaient vieux ils n'avaient plus de dents, alors ils ne pouvaient plus brouter les prairies et...

— Et ils ont dû mourir de soif autant que de faim, continua Irène, impitoyable, puisqu'il ne reste plus qu'un étang de dix centimètres.

— Mon Dieu! dit Ursule avec angoisse; trouverons-nous de l'eau potable?

— Potable? répéta Cadet.

Ursule leva au ciel des yeux patients.

— Je demande s'il y a un puits au Rioutort?

— Huo-ho! ouo! cria Cadet très rouge, et allez donc! Satanées bêtes, vous ne reconnaissez donc pas le chemin?

Les vaches accélèrent l'allure, mais Ursule tint bon.

— Je vous demande, monsieur Cadet, si le Rioutort contient un puits où nous trouverons de l'eau convenable?

La montée était rude, Cadet marchait en tête de ses vaches. Il se retourna, un peu essoufflé, et nous vîmes ses yeux noirs comme du jais briller dans sa face maigre.

Pourquoi m'imaginai-je lire une malice dans ces prunelles sombres? Je vis Bellou s'arrêter, elle aussi, et examiner notre guide.

Mais M. Cadet, flatté de s'entendre si bien traiter sans doute, répliqua galamment:

— Il y a la source du bois, mademoiselle la gouvernante, et comme ce serait trop loin pour vous, c'est moi qui, tous les jours, irai remplir votre carafe.

Là-dessus, il vira sur ses talons absents, car il n'avait, pour toute chaussure, que des sandales de corde, et l'attelage reprit sa lente allure. On approchait du gros chêne où nous devions tourner à droite. Je me trouvais maintenant tout près de Bellou. Messire Cadet se pencha vers nous et nous demanda gravement:

— Avez-vous bon sommeil? petites demoiselles?

— Mais oui, dit Bellou étonnée; il faudrait le canon pour nous réveiller.

— Ah! tant mieux! J'en suis bien content cela m'aurait fait mieux de la peine autrement.

cette sollicitude, soyez tranquille sur notre compte. Ce n'est pas nous qui sommes malades, mais bien notre sœur qui est dans la charrette et aussi un peu notre grand-mère.

— Elles ne dorment pas assez peut-être? Il me sembla revoir la même lueur dans ces yeux mobiles.

— Pas trop, dit insoucieusement Bellou. Il y a trop de tapage en ville.

— Et la demoiselle-gouvernante?

— Laissez donc, fit Bellou, piquée de tant d'honneur adressé à son ennemie. Ursule n'est qu'une femme de chambre que mère-grand traite avec trop de bonté.

— Elle n'est donc point aimable? — C'est un furet, répliqua Bellou irritée, un furet qui sait tout, qui voit tout.

— Allons, ben! fit Cadet d'un ton de catastrophe.

Puis il ajouta très vite: — C'est bien ennuyeux pour vous, demoiselles, d'avoir affaire à une gent de cette sorte, car, enfin, elle doit vous surveiller jour et nuit.

— Oh! pour la nuit, cela nous est égal, fîmes-nous d'un commun accord, et puis ne vous inquiétez pas, Cadet, nous ne sommes plus des enfants. (à suivre)

**Le chemin qui mène à la santé et au maintien de celle-ci est aplani par l'usage régulier d'Oromaltine au petit déjeuner.**